

PETITION

Demande de chemin de liaison réaménagé et goudronné entre la N 9 et la D 28.

Autres articles concernant ce chemin : <http://beziers-mediterranee.hostei.com/>

Ce trajet est signalé et conseillé par des appareils Gps et par viaMichelin pour aller de La Baume (Servian), sur la N 9 jusqu'à la route qui relie Béziers à Bessan, la D 28. En partie goudronnée, en partie totalement impraticable, 3 communes sont propriétaires d'une partie de ce trajet et ont des obligations d'entretien :

- Au nord la voie communale n° 10, chemin du Serre (ou chemin des Poissonniers),
 - Servian depuis la N 9 jusqu'au début de la garrigue (au bas avant la montée)
 - Montblanc pour la suite qui va jusqu'au lotissement au-dessus du golf (et qui se poursuit en direction de Saint-Thibery)
- Au sud, Béziers dans sa partie basse depuis le lotissement et le golf de Saint Thomas jusqu'à la D 28, ce tronçon est relativement praticable et goudronné mais doit être réparé correctement.

Nous demandons l'aménagement en axe goudronné tout en restant modeste dans sa largeur et dans sa possibilité de circulation douce. Une limitation à faible vitesse s'impose même. Ce serait bien sûr aussi, pour les usagers, d'une garantie en terme d'entretien avec in fine, un seul interlocuteur : L'Agglo Béziers Méditerranée. Une solution dégradée consisterait à ne considérer dans ce projet que les deux parties au nord (Servian – Montblanc). Ce qui reviendrait à n'aménager que le trajet N 9 jusqu'au lotissement, au Village d'Oc et au Golf de Saint Thomas.

Usagers réguliers (lotissement et golf) ou moins réguliers, nous attendons avec impatience une solution durable pour aller vers le nord ou vers le sud.

Nous sommes excédés et ne comprenons pas que rien ne soit fait en ce sens.

Sont concernés :

- Les riverains de ce trajet
- Les habitants du lotissement de Saint Andrews et du Domaine du Lac au-dessus du golf
- Les vacanciers et touristes du Village d'Oc à côté du golf
- Le golf en tant qu'entreprise et son personnel
- Le restaurant du golf et ses clients extérieurs
- Les golfeurs
- Les habitants de la zone nord pour aller vers et revenir de la zone de loisirs Béziers Aventure et le Parc d'Attractions (accro branches, mini ferme, paintball, VTT etc...)
- D'autres non connus, touristes, vacanciers, promeneurs, visiteurs etc...

L'objet de ces trajets :

- Aller au nord vers les zones montagneuses ou vers les villages situés au nord de la N 9, en revenir, **en évitant un détour de plus de 12 kilomètres** pour :
 - Rejoindre l'A75 ou en revenir
 - Aller au golf ou en revenir
 - Aller vers et revenir du parc de loisirs à côté de la D 28
- Aller à Béziers, Bessan, dans ces directions ou en revenir

Remarque : les routes N 9 et D 28 sont des axes très importants, et desservent respectivement les villages au nord ou au sud.